

CONTRE JOURNAL FINANCIER **CLAQUE**



ligne conseil bancaire

Sale temps pour les COBA !

Le 31 décembre, l'accord portant sur les conditions d'exercice des métiers du conseil bancaire arrivera à son terme ■ Dans le même temps, la note prolongeant les mesures de l'accord méthode de 2015 et celui sur le management commercial prendra fin ■ SUD n'était pas signataire de ces différents accords, à l'exception de celui portant sur la création d'une prime de fonction bancaire ■ Faire avancer nos revendications reste notre priorité.

Des accords pour segmenter les discussions... et diviser les organisations syndicales !

Dès les premières rencontres autour des différents accords, SUD avait alerté sur l'incohérence de négocier conditions de travail et management de manière séparée. De fait, les mesures qui en découlent étaient bien minces, et leur application très disparate d'un Secteur à l'autre.

Lors de la signature de ces accords, nous alertions sur le fait qu'ils ne servaient que la cause de La Banque Postale. Au bout de trois ans, la preuve est faite, nos craintes étaient fondées, les conditions de travail de la ligne conseil bancaire ne se sont pas améliorées, loin de là !

Un pouvoir d'achat en berne !

Avec la fin de la prolongation des mesures, la pérennité des primes de fonction bancaire est de nouveau remise en cause. Il n'est pas question de jouer les cassandres, ou de se faire peur. C'est en re-

vanche une occasion de faire entendre nos voix. Ces primes n'ont jamais été réévaluées depuis leur création en 2015. Les métiers ont en revanche beaucoup évolué, avec toujours plus d'activités, de tâches et de compétences requises. Il est aussi temps de réclamer une hausse du montant de la prime, son intégration dans le salaire et un repyramidage des niveaux de fonction.



SUD revendique :

- ★ L'arrêt de toutes les formes de pression commerciale et managériale ;
- ★ Le comblement de tous les postes vacants et portefeuilles non pris en charge ;
- ★ La création de postes de COBAR dans toutes les DT ;
- ★ La suppression de toutes normes, suivis, attendus, objectifs individuels ;
- ★ Des outils au service des conditions de travail, pas de la performance commerciale ;
- ★ Une réelle autonomie dans le travail ;
- ★ Le repyramidage des fonctions (GCB 3.1, COFI 3.2, COCLI 3.3, métiers spécialisés Groupe A) ;
- ★ Revalorisation de la prime commerciale et intégration dans le salaire.

Les différents projets en cours, comme le rapprochement avec la Caisse des Dépôts, ne doivent pas servir d'alibis aux directions pour dégrader toujours plus les conditions de travail des COBAs. Nous devons faire entendre nos revendications. SUD PTT appelle toutes les organisations syndicales à porter la parole des conseiller-es bancaire.

Sud PTT a interpellé la direction et demande l'ouverture de négociations sur les conditions de travail de la ligne conseil bancaire et les primes de fonction.



Fédération des activités postales
et des télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>

A l'attention de Mme Maud Vimeux
DRH Banque-Réseau
9 Rue du Colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex 15

Paris, le 16 octobre 2019

Objet : Conditions de travail des COBA

Madame la Directrice,

Le 31 décembre prochain, l'accord portant sur les conditions d'exercice des métiers du conseil bancaire arrivera à son terme. Dans le même temps, la note « Prolongation de certaines mesures de l'accord de méthode et mesures sociales sur les métiers de conseil bancaire et de l'accord sur le management commercial » du 1^{er} janvier 2018 prendra fin elle aussi.

Nous vous laissons le soin de faire le bilan des accords avec les organisations signataires. De notre côté le constat est malheureusement très simple, la multiplication des accords n'a en rien amélioré les conditions de travail de la ligne bancaire qui continuent à se dégrader, la pression est insoutenable. La preuve en est, le nombre de postes vacants que vous ne parvenez pas ou ne cherchez pas à combler, les ruptures conventionnelles et autres départs qui vont croissants, tout comme le nombre d'arrêt maladie qui a explosé.

Il est plus que temps d'entendre le personnel de la ligne conseil bancaire. Nous vous demandons d'ouvrir rapidement des discussions autour des conditions de travail et des méthodes managériales, conjointement. Nous souhaitons que des discussions soient aussi engagées sur les primes de fonction bancaire et les niveaux de fonction. La pérennité de ces primes se trouve une nouvelle fois remise en question, sans qu'aucune discussion n'ait été engagée. Elles n'ont d'ailleurs jamais été réévaluées depuis leur mise en place en 2015, alors que les compétences et les activités que vous exigez des conseiller-es se sont multipliées.

Vous avez su prendre des mesures fortes à l'attention des Directrices et Directeurs de Secteur, ce sont ces mêmes mesures fortes qu'attendent les conseiller-es bancaires.

Soyez assuré, Madame la Directrice, de notre parfaite considération.

Marie Vairon
Secrétaire fédérale